

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : CONSULTATION RELATIVE AU REMPLACEMENT DES HUISSERIES DE L'ECOLE DE CORMARANCHE ET DU RELAIS DE THEZILLIEU

Séance du 25 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Soit 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 26 votants.

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire expose qu'une consultation a été réalisée relative à la fourniture et la pose de nouvelles huisseries à l'école de Cormaranche et à l'hôtel le Relais de Thézillieu.

L'avis de marché public a été publié sur la plateforme dématérialisée et sur le journal de la Voix de l'Ain le vendredi 29 août 2023, avec une demande de réponse des candidats pour le vendredi 29 septembre 2023 à 12h00.

Le marché considéré comporte 2 lots

- Lot 1 : remplacement des huisseries de l'école de Cormaranche
- Lot 2 : remplacement des huisseries du Relais de Thézillieu comprenant
 - ↳ Une offre de base comprenant la dépose des persiennes et accessoires, la fourniture et la

pose de stores aux étages, et au rez-de-chaussée, des cylindres de sécurité +passes, verres retardateurs d'effraction ...

↳ Une variante avec les persiennes conservées et des vitrages classiques en rez-de-chaussée.

2 candidats ont déposé leur offre pour chacun des lots sur la plateforme dématérialisée prévue à cet effet :

- La SARL CIMEO Concept,
- L'entreprise BRET MATERIAUX

Au regard des réponses apportées par les candidats, le classement s'établit comme suit.

	Coef	Lot1 école de Cormaranche		Lot2 Hôtel Thézillieu			
				Offre de base		Variante	
		Ciméo	Bret	Ciméo	Bret	Ciméo	Bret
Prix des prestations	50%	4,99	5,0	4,26	5,0	5,0	4,77
Valeur technique	40%	3,0	2,0	2,5	2,0	2,5	2,0
Critère environnemental	10%	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Note globale		8,49	7,5	7,26	7,5	8	7,27

Considérant l'avis de la commission travaux du 17 octobre 2023, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil

- ↳ d'attribuer le lot 1 à l'entreprise Ciméo Concept pour un montant de 21 658,34 €HT ;
- ↳ de retenir l'offre de base (dépose des persiennes et accessoires, la fourniture et la pose de stores aux étages, et au rez-de-chaussée, des cylindres de sécurité +passes, verres retardateurs d'effraction ...) pour les travaux au relais de Thézillieu et d'attribuer le lot 2 à l'entreprise Bret Matériaux pour un montant de 50 273,26 €HT.

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- DECIDE

- ↳ L'attribution du lot 1 (remplacement des huisseries de l'école de Cormaranche) à l'entreprise Ciméo Concept pour un montant de 21 658,34 €HT ;
 - ↳ L'attribution du lot 2 (remplacement des huisseries du Relais de Thézillieu), offre de base (dépose des persiennes et accessoires, la fourniture et la pose de stores aux étages, et au rez-de-chaussée, des cylindres de sécurité +passes, verres retardateurs d'effraction ...) à l'entreprise Bret Matériaux pour un montant de 50 273,26 €HT.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire
Philippe EMIN



09-13-2